



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 1er février 2023
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2022.BVD.5879
Classification : Non classifié

Communes de Kiesen, Wichtrach, Jaberg ; protection contre les crues le long de l'Aar, plan d'aménagement des eaux Kiesen – Jaberg ; crédit d'engagement pour la réalisation (n° SAP 220.20104)

1. Objet

Le crédit d'engagement demandé d'un montant de 2 363 500 francs (coûts totaux de 6 135 000 francs, moins les subventions fédérales provenant des conventions-programmes « Ouvrages de protection des eaux » et « Revitalisations » d'un montant total de 3 371 500 francs et les frais d'étude de 400 000 francs déjà approuvés) doit permettre de financer le projet d'aménagement des eaux « Protection contre les crues de l'Aar, plan d'aménagement des eaux Kiesen–Jaberg » le long de l'Aar dans les communes de Kiesen, Wichtrach et Jaberg sur une longueur d'environ 1400 mètres.

Le maître d'ouvrage du projet d'aménagement des eaux est le canton de Berne, représenté par l'Office des ponts et chaussées, arrondissement d'ingénieur en chef II.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Corrections des eaux, constructions	2 363 500	50

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
2 363 500	0	2 363 500	

Explications sur les différents sous-totaux

Aucune

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

(Tranches annuelles sans les réserves, déduction faite des éventuelles contributions de tiers)

En mio. CHF	Total	Années pré- 2022 cédentes	2023	2024	2025	2026	2027	Années suivantes
Investissements effectifs nets	2,363	0,125	0	0	0,038	0,500	0,850	0
Montant alloué dans le plan d'investissement intégré 2022	0	0	0	0	0	0	0	0

Le projet figure dans le plan d'investissement intégré dans le poste collectif « Projets de protection contre les crues le long de l'Aar ».

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Corrections des eaux, constructions (investissement net, moins les subventions de la Confédération et de tiers)	47 270

Les éléments de construction à remplacer sont amortis et n'entraînent pas de charges d'amortissement extraordinaires.

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
aucun		
Total en CHF		